

RENTRÉE 2022-2023

Comme chaque année, il est **OBLIGATOIRE** de refaire l'inscription des enfants à la cantine et au transport scolaire.

Sans retour du document **AVANT LE 20 SEPTEMBRE** le ou les enfant(s) ne seront pas pris en compte

Merci de préciser les noms et prénoms des parents ou responsables avec dates et lieux de naissances ainsi que vos adresses précises

Parent 1 :

Parent 2 :

INSCRIPTION CANTINE POUR L'ANNÉE 2022-2023

Fiche à ne remplir qu'une seule fois et à déposer en mairie

3.50 € le repas pour les enfants du SI TRISKOL (Prat, Berhet, Mantallot)

4.50 € le repas pour les enfants hors TRISKOL.

NOM Prénom

De sept. 2022 à juillet 2023	PRESENT	ABSENT
LUNDI		
MARDI		
JEUDI		
VENDREDI		

Pour les absences occasionnelles prévenir impérativement le lundi de la semaine S pour la semaine S+1.

Demandes à faire uniquement par e.mail à mairie.prat@wanadoo.fr ou par un écrit à déposer au secrétariat de la mairie de Prat.

Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte.

En cas d'absence prévenir 8 jours ouvrables avant pour annuler le repas.

En cas de maladie prévenir le matin et fournir un certificat médical.

Tout repas non annulé dans les délais prévus, sera facturé.

NOTE IMPORTANTE : Un montant forfaitaire de 25€/année scolaire/famille sera facturé pour les prestations périscolaires.

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE (pour les enfants de 3 ans et plus)

Nom de l'enfant	Établissement	Point de montée